



deserteur et reserviste en meme temps??

Par **karim31**, le **24/02/2010** à **00:18**

Bonjour,

J'ai deserte l'armée il y a maintenant 3.5 ans. J'avais signé un contrat EVAT de 3 ans et au bout de 2 ans je suis partis (avec comme j'ai pu lire et comme c'était le cas pour moi aussi, lettre, convocation à la gendarmerie, et convocation au tribunal ou bien entendu je me suis pas présenter, et ou je n'ai eu aucune suite).

Cependant, j'ai eu une autre petite lettre et j'aurais aimé savoir ce que ca signifie.

Quelques mois après cette affaire, j'ai recus un courrier de mon regiment, en me disant que je restais à la disposition du regiment pendant 5 ans en qualité de reserviste!!!!!! et sans aucune allusion au fait que j'ai deserte, à la gendarmerie, et à la convocation du tribunal; et en plus je n'ai jamais recus de courrier comme quoi mon contrat etait annuler. Donc ma question est la suivante, est-il possible, que malgré ma desertion, je sois en meme temps reserviste?? Je sais que c'est tres paradoxal d'etre deserteur et en meme temps reserviste, est-il possible qu'il y est eu un meli-melo au niveau de l'administration militaire? Merci de votre reponse,

Bien cordialement,

Karim